

Pollution par hydrocarbures à Bascharage (14.11.2023)

Communiqué par : Administration de la gestion de l'eau

Lundi soir (13.11.2023), une odeur importante d'hydrocarbures a été constatée à Bascharage.

Des agents de l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) et des unités du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) se sont rendus sur place. Ils ont relevé qu'une fuite dans une cuve d'un particulier était à l'origine d'un déversement important d'hydrocarbures. Entre 2000 et 3000 litres se sont écoulés dans un champ avant d'atteindre un étang privé.

Afin de limiter la propagation de l'onde polluante, des barrages flottants ont été mis en place et des pompes ont été installées. En raison des fortes précipitations, la propagation de la pollution n'a pas pu être enrayer complètement. Une partie des hydrocarbures s'est déversée dans un petit affluent de la Chiers.

Étant donné que ce ruisseau se dirige vers la Chiers – un affluent de la Meuse - le plan international d'avertissement et d'alerte de la Commission internationale pour la protection de la Meuse (CIM) a été déclenché.

Des agents restent sur place afin de limiter au mieux la propagation de la pollution et d'en évaluer les dommages environnementaux.